

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 22 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le 22 décembre à 18h30, le Conseil Municipal, légalement réuni à la mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques MASSET, Maire, suite à la convocation, en date du 17 décembre 2020 dont un exemplaire a été affiché le jour même au tableau prévu à cet effet.

Etaient présents, 12 conseillers sur 15 :

MM. Annie-France ALI (pouvoir d'Alain LECLERCQ) - Sylviane CLAVELLE (pouvoir de Benoit LEGUEN) - Alain COZETTE – Philippe DELATTRE - Alain DUCANGE - Catherine DUPONT – Agnès HAVET - Michel LEROY - Éric MAASSEN - Christian MANABLE - Séverine MASCRET - Jacques MASSET (Pouvoir de Julie THOMAS) formant la majorité des membres en exercice.

Etai (ent) absent(s) excusé(s) : 3 conseillers sur 15 :

MM Alain LECLERCQ (pouvoir donné à Annie-France ALI) - Benoit LEGUEN (pouvoir donné à Sylviane CLAVELLE) - Julie THOMAS (pouvoir donné à Jacques MASSET) –

A été élu secrétaire de séance Mme Agnès HAVET

Le compte-rendu de la réunion du 30 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour, un point :

- Décision modificative n°1 au budget primitif (M49 – EAU) 2020

Le conseil municipal, accepte d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

2020-062 : Demande de financement à la région Hauts de France au titre du fonds spécial de relance et de solidarité avec les territoires pour l'ouverture d'une boulangerie

Monsieur le maire présente aux membres de l'assemblée délibérante, le projet d'aménagement du bâtiment communal situé 3, rue de Pierregot (ancienne école) dans lequel est installé une boulangerie depuis plusieurs années.

Le montant des travaux et études pré-opérationnelles et opérationnelles s'élèvent à 52 301.26 hors taxes soit 62 761.51 euros TTC correspondant à l'estimation réalisée par Mme Anne –Sophie DOMONT, Architecte.

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante adopte, à l'unanimité, le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide de la Région et arrête le plan de financement suivant :

- Subvention Région (40%) 20 920.50 €
- Subvention DETR (40 %) 20 920.50 €
- Part communale dont TVA (Financé par fonds propres) 20 920.51 €

2020-063 : Demande de financement à la région Hauts de France au titre du plan de relance pour la création d'un atelier communal

Monsieur le maire propose aux membres de l'assemblée délibérante de déposer un dossier de demande subvention au titre du plan de relance pour la création d'un atelier communal.

Le montant des travaux et études pré-opérationnelles et opérationnelles correspondant à l'estimation réalisée par Mme Anne-Sophie DOMONT, Architecte, s'élèvent à 148 753.72 euros HT les honoraires de l'architecte à 11 1256.33 euros, soit un coût total de 196 677.34 euros TTC. L'assiette subventionnable est de 159 910.25 euros TTC.

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante adopte, à l'unanimité, le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide de la Région et arrête le plan de financement suivant :

- Subvention Région (30%) 47 973.07 €
- Subvention DETR (35 %) accordée 55 969.00 €

- Part communale dont TVA	92 735.27 €
Fonds propres	42 735.27 €
Emprunt	50 000.00 €

2020-064 : Demande de subvention DETR pour travaux sur bâtiment communal pour l'ouverture d'une boulangerie

Monsieur el Maire présente à l'assemblée délibérante le projet de travaux destiné à améliorer de façon indispensable les performances éergétiques du bâtiment tout en améliorant considérablement la visibilité du commerce et les conditions d'accueil de la clientèle de la boulangere ouverte il ya quelques années.

Monsieur le Maire indique que ce projet s'inscrit parfaitement dans les possibilités d'octroi d'une aide de l'Etat au titre de la DETR dans le cadre du maintien des services en milieu rural au titre des projets visant également le développement des services à la population.

Notre population ayant évolué de plus de 25% depuis une dizaine d'années, Monsieur le Maire précise que notre demande sera examinée avec d'autant plus d'attentions

Le montant des travaux et études pré-opérationnelles et opérationnelles s'élèvent à 52 301.26 hors taxes soit 62 761.51 euros TTC correspondant à l'estimation réalisée par Mme Anne-Sophie DOMONT, Architecte.

- Subvention DETR (40 %)	20 920.50 €
- Subvention Région (40%)	20 920.50 €
- Part communale dont TVA (Financé par fonds propres)	20 920.51 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée délibérante adopte le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR, demande l'autorisation de préfinancement et arrête le plan de financement suivant :

Cette délibération annule et remplace la délibération 2020-058.

2020-065 : Demande de subvention DSIL- programmation 2021 plan de relance – au titre de la rénovation des bâtiments publics : changement des menuiseries de l'ancienne école pour la création d'une boulangerie

Après présentation des travaux de rénovation des bâtiments publics – changement de menuiseries de l'ancienne école - dont le coût prévisionnel s'élève à 52 301.26 € HT, Monsieur le Maire présente au conseil municipal le plan de financement de cette opération :

Monsieur le maire propose de déposer une demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) – plan de relance - pour les travaux mentionnés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve et adopte le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide de l'État au titre de la DSIL – grandes priorités et arrête le plan de financement suivant :

- Subvention ETAT DSIL (40%)	20 920.50 €
- Subvention DETR (40 %)	20 920.50 €
-	
- Part revenant au Maître d'ouvrage (dont TVA) soit	10 460.26 euros
o Fonds propres	10 460.26 euros

2020-066 : demande de subvention DSIL – programmation 2021 plan de relance – au titre de la transition énergétique pour la rénovation de l'éclairage et les travaux d'isolation des salles polyvalentes

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet qui consiste d'une part à renouveler et améliorer l'isolation de la petite salle polyvalente (100m²) et à isoler la partie haute (entre plafond et toiture entre la grande salle polyvalente (gymnase) et la petite salle, sanitaires et vestiaire.

D'autre part, il s'agit de renouveler l'installation d'éclairage de la grande salle polyvalente (600m²) et de la mettre aux normes. Monsieur le Maire rappelle que l'ensemble de ces équipements date de 1985 et que désormais la maintenance est impossible en l'absence de pièces de rechange. Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante les devis pour un montant de travaux estimé à 28 735.00 euros HT soit 34 482.00 euros TTC correspondant aux devis présentés par :

- VINCI FACILITIES-BOVES 17 450.00 euros HT
- SML QUIGNON-DURY 11 285.00 euros HT

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante approuve et adopte le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide de l'État au titre de la DSIL – programmation 2021 plan de relance - et arrête le plan de financement suivant :

- Subvention ETAT DSIL (40%) 11 494.00 euros
- Part revenant au Maître d'ouvrage (dont TVA) 22 988.00 euros
 - o Fonds propres 22 988.00 euros

2020-067 : Décision modificative n°2 – budget général M14

Monsieur le Maire informe le conseil, des ajustements nécessaires à la suite des travaux en régie du club house à effectuer au budget principal 2020 en section investissement et fonctionnement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve, cette proposition et les modifications budgétaires nécessaires (voir tableau ci-dessous).

BUDGET M14				
Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
61551-011 – Entretien matériel roulant		14 000.00 €		
722-042 – Immobilisations corporelles				14 000.00 €

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 INVESTISSEMENT				
21318-21 - Autres bâtiments publics	14 000.00 €			
21318-040 - Autres bâtiments publics		14 000.00 €		
2031 – 041- Frais d'études		13 051.00 €		
2031 – 041 – Frais d'études				13 051.00 €

2020-068 : Attribution d'une subvention SNC GADIOGULLARI « café des sports »

Monsieur le maire informe le conseil municipal des difficultés rencontrées par le propriétaire du café des sports touché de plein fouet par la crise sanitaire du COVID-19.

Afin de soutenir et d'aider le commerce local à faire face à cette situation exceptionnelle, Monsieur le maire propose l'attribution d'une aide communale.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal, accorde une aide exceptionnelle de 350.00 euros.

2020-069: Décision modificative n°1 –budget service de l'eau M49

Monsieur le Maire informe le conseil, des ajustements nécessaires à effectuer au budget principal 2020 – M49 – service de l'eau - en section fonctionnement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve, cette proposition et les modifications budgétaires nécessaires (voir tableau ci-dessous).

BUDGET M49				
Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
621- 012 – Personnel extérieur au service		7 476.00 €		
022 – dépenses imprévues	7 476.00 €			
Total	7 476.00 €	7 476.00 €		

2020_070 : Délibération pour une demande de subvention DIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour l'agrandissement de l'école de Beauvoir

Monsieur le Maire rappelle le projet d'agrandissement de l'école de Beauvoir aux membres du conseil municipal pour un montant de travaux estimé 453 714 euros HT correspondant au projet présenté par Madame Anne Sophie DOMONT, Architecte.

Ce projet ne peut faire l'objet d'une attribution de subvention au Syndicat scolaire de Beauvoir, Ce dernier n'étant pas éligible à la DSIL, bien que l'objectif rentre parfaitement dans les priorités de l'Etat au travers du financement DSIL.

Dans le cadre du plan de relance économique en raison de la crise sanitaire, il est possible de solliciter de la DSIL dans la limite maximale de 80 % de subventionnement de ce projet.

Comme précisé par un courrier de la Préfecture de la Somme, le portage du projet par la commune permettrait le cas échéant, son financement par la Dotation de Soutien à l'investissement Local.

Les élus s'engagent bien évidemment à reverser l'intégralité de la subvention DSIL qui serait accordée au Syndicat scolaire de Beauvoir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide de l'État au titre de la DSIL – grandes priorités - et arrête le plan de financement suivant :

➤ Subvention Département	87 000.00 euros (soit 19.17% du coût total HT)
➤ Subvention ETAT DETR	92 120.00 euros (soit 20.30% du coût total HT)
➤ Subvention ETAT DSIL (45%)	183 890.28 euros (soit 40.52% du coût total HT)
➤ Part revenant au maître d'ouvrage dont TVA	181 446.52.euros
- Emprunts	90 000.00 euros
- Fonds propre	91 446.52.euros

Questions diverses

Mme Sylviane Clavelle indique que lors de la tonte effectuée par l'entreprise Hublart des aménagements de la traversée de la RD 11, des hortensias ont été coupés.

M. Alain Ducange mentionne l'épaisseur importante du couvre sol déposé dans les massifs il faudrait que cela soit adapté aux végétaux. Il est évoqué l'usage d'un broyeur de branches pour réaliser le paillage (coût approximatif 3000€ à 4000€).

Mme Catherine Dupont évoque la possibilité du ramassage du gazon sur le domaine public et privé par la commune afin d'en faire du terreau.

Mme Agnès Havet souhaite la taille des arbres de la place publique (cheminement piétonnier).

Mme Séverine Mascret indique l'état des caniveaux (herbes, pailles...) proche du cabinet médical. Le passage d'une balayeuse deux fois par an est souhaitable.

Mme Annie-France Ali souhaite que la serre communale soit réparée. Les fleurs à repiquer seront mises dans la serre (vol probable), elle s'interroge sur une éventuelle possibilité de stocker chez M. Daniel Masset « le petit jardin ».

M. Philippe Delattre a reçu une doléance de M. Bernard Harché concernant un poteau prêt à tomber rue neuve.

Mme. Agnès Havet déplore les déjections canines sur le domaine public (information dans le bulletin municipal)

M. Christian Manable évoque l'installation de distributeurs de sachets pour déjections canines

Mme Sylviane Clavelle indique que le parterre situé à l'extrémité de la rue de Pierregot (sortie du village) est détérioré avec les véhicules.

Fin de séance : 19h50

Agnès HAVET

La secrétaire de séance,

